



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

mardi 18 mars 2025, 18 heures

PRESENTS : MAIRIE : Mme Delachat & Mme Bouillon
PARENTS : Mmes Abadie, Baudet, Bruyère, Cauduro, Colautti, Deseure, Deveaux, Favre, Galès, Grosselin, Hyvert, Lalande, Larray, Max, Moulin, Muscio, Nguyen, Phamont, Tenet & Tobaruela, Messieurs Destailleur, Jacob, Lannelucq, Millet et Zeraïbi
ENSEIGNANTS : Mmes Sanchez, Ladame, Courty, Richard, Dallies, Collombe, Olivero, Guigue, Morin, Blanc, Dupré, Messieurs Curtillet, Billiet et Wouters

EXCUSES : MADAME L'INSPECTRICE DE L'EDUCATION NATIONALE : Mme Siguier MAIRIE : MME REMY, MAIRE DE CHALLES

ABSENTS : DDEN (ABSENCE DE DDEN), MMES LACROIX, COUTANCEAU, VILLET & SZYMANSKI

☐ CARTE SCOLAIRE : PREVISIONS DE LA RENTREE SEPTEMBRE 2024

. Démarrage des inscriptions des futurs élèves de l'AS 25-26 : communication par voie d'affichages et via le blog de l'école. Ne pas hésiter à le communiquer autour de vous si vous avez connaissance d'enfants non encore inscrits. Ces inscriptions concernent tous les enfants nés en 2022 et devant entrer en Petite Section tout comme les élèves scolarisés dans d'autres écoles qui doivent rejoindre l'EP de Challes les Eaux en sept 25. Mme Guyot, Responsable du Service Périscolaire, est chargée de l'inscription au nom de la Mairie (période 4) tandis que les inscriptions définitives se feront en période 5 auprès du Directeur (prise de rendez-vous par téléphone 07.79.47.85.37). Les documents nécessaires sont : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile et certificat de radiation (en cas de scolarisation antérieure).

Il est rappelé qu'il n'y a pas de cantine avant les 3 ans révolus des élèves de petites sections. Des parents élus posent la question à la municipalité quant à savoir si cette décision de refus d'accueil des moins de 3 ans changera avec le nouveau bâtiment de cantine maternelle, mais la jauge d'accueil restant à 115 élèves, il est peu probable qu'un accueil pour ces enfants sera réalisable. Pour autant, la réunion de tous les élèves de maternelle dans un seul bâtiment permettra dorénavant la mise en place de deux services de cantine si nécessaire, ce qui n'est pas possible aujourd'hui avec 40 élèves dans l'Algeco.

. **AFFELNET**, la procédure de passage en 6^{ème} pour les 53 CM2, a démarré cette semaine. C'est l'adresse principale qui détermine le CES de secteur.

. **Commission départementale de « carte scolaire »** : maintien pour le moment à 16 classes pour l'EP de Challes, même si un suivi étroit des effectifs continuera jusqu'aux congés d'été. L'Etat Civil faisait état de 48 naissances à Challes-les-Eaux en 2022 (futurs PS), d'où l'équilibre en théorie de nos effectifs sachant les 53 départs de CM2. Pour rappel, nous avons démarré l'AS 24-25 avec 405 élèves, et l'EP de Challes accueillera 412 enfants après les congés de Printemps. La variable importante pour les effectifs sera donc le nombre de livraisons de logements, or en 2025 la commune va compter 209 nouveaux logements.

. **Organisation de la rentrée** : les réflexions sont en cours quant aux passages, maintiens ou raccourcissements de scolarité. Dans les semaines à venir le Conseil des Maîtres amorcera des esquisses de répartitions des élèves, en définissant quels seront les critères de répartition. Courant juin le Conseil des Maîtres arrêtera la répartition définitive des classes entre les enseignants. Une présentation des structures des classes sera faite au Conseil d'Ecole #3 en juin, tandis que la communication définitive de la répartition des élèves ne sera transmise aux familles qu'à la fin août.

☐ PERISCOLAIRE : POINT D'ETAPE ANNUEL

. Mme Guyot évoque des effectifs stables, mais toujours aussi conséquents malgré les épidémies hivernales. Le service périscolaire a constaté de nombreuses absences d'élèves cet hiver mais aussi un nombre important des arrêts de travail parmi le personnel municipal.

. Travail sur les émotions, la notion de partage (cadeaux et réalisation d'objets offerts aux aînés de Challes), la « question du choix » et les différences...

. Les élèves du périscolaire sont bien investis dans le thème du Carnaval, avec le choix d'« aqua couleur » et la décoration de « Mme Carnaval »

. Satisfaction de la responsable du service quant à la mise en formation des personnels sur l'usage des extincteurs et la formation aux premiers secours

. Amorce d'une réflexion en lien étroit avec l'équipe enseignante autour de la cour de récréation élémentaire et la mise en place d'une « commission cour de récréation » qui a dès-à-présent validé les futurs marquages au sol de la cour. En effet va être mis en place un certain nombre de zones avec pour objectif de permettre à tous les élèves des temps de récréation sereins, épanouissants et sécurisés

. La responsable du service rappelle que les **inscriptions scolaires** ont lieu du 31 mars au 18 avril (et ensuite en fonction des arrivées estivales), tandis que les inscriptions périscolaires 25-26 se feront courant juin avec dorénavant l'obligation de transmission d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

☐ PARCOURS DES ELEVES & PRESENTATION DES PROJETS DE CLASSE.

Le directeur rappelle que les projets ne sont réalisables qu'avec l'aide financière de la Mairie au titre des Crédits Activités (60 euros par élève), l'APEC (16 euros par élève) et l'Association Sportive et Culturelle (financée par les cotisations de rentrée, les ventes des photographies et les opérations des classes). M Wouters précise et insiste sur les sommes conséquentes allouées par la Municipalité avec des crédits Mairie 2025 de 110 euros par élèves.

En voici la présentation, et le directeur remercie l'ensemble des parents accompagnateurs sans lesquels ces sorties ne seraient pas possibles :

Evénements & activités culturelles ou sportives déjà engagés :

- ▲ Jeudi 7 novembre : Journée National contre le Harcèlement
- ▲ Commémoration du lundi 11 Novembre au Monument aux Morts avec les CM2 accompagnés par Mme Dupré
- ▲ Vendredi 15 novembre : photos des classes
- ▲ Participation au « Conseil Municipal Jeune » des élèves-délégués de CM1-CM2 puis reprise des « Conseils des élèves » 1 fois par mois avec David Wouters
- ▲ 19 nov au 13 déc : « cycle natation » pour les 2 classes CE1 (8 séances)
- ▲ Décembre : organisation d'une Tombola par les CM2 de Mme Dupré et mise en place de ventes de gâteaux le vendredi soir
- ▲ Jeudi 12 décembre : Spectacle Noël pour les classes élémentaires avec la « Compagnie Planet Mômes » (offert par l'APEC à l'Espace Bellevarde)
- ▲ « Projet théâtre » des CM2 avec spectacle à l'« Espace Bellevarde » le mardi 17 décembre - remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle
- ▲ Jeudi 19 décembre : Spectacle Noël des classes maternelles avec la « Compagnie Patamouss » (offert par l'APEC à l'école maternelle)
- ▲ « Ski Nordique » en Janvier-Février pour les CM1 (30-31 janvier et 3-4 février) mais annulation du cycle des CE1-CE2 & CE2 (17, 18 & 20 février)
- ▲ 6 janv au 30 janv : « cycle natation » 2 classes CP (8 séances)
- ▲ Visite du LEP Hôtelier pour les MS des classes 3 et 4 le vendredi 10 janvier
- ▲ Janvier : intervention par le SIVU auprès des CM2 au sujet du harcèlement
- ▲ 17 janvier : Exercice PPMS #2 scenario « séisme » (3 exercices annuels - « risque chimique » pour le prochain)
- ▲ 4 « sorties montagne » en mode hivernal (janvier, février et mars) pour les CM2 de Mmes Barthélemy & Coutanceau
- ▲ 23 janvier : exercice « incendie » #2 (pour rappel 3 exercices annuels) en mode surprise et distinction horaire dans les 2 bâtiments
- ▲ Interventions « M'tes dents » auprès des CP (6 février) sur la santé bucco-dentaire et 11 mars pour les GS
- ▲ « Projet vidéo avec Eric Fitoussi » pour les classes de CE2-CM1 et CM1 depuis le 13 mars avec présentation du film le mardi 3 juin au Cinéma Challenger
- ▲ Interventions CIVIBUS auprès des CM2 pour l'acquisition des bons gestes à la prise des autocars de l'agglomération
- ▲ Interventions autour du tri des déchets pour les classes maternelles et élémentaires Grand Chambéry
- ▲ 13 mars : intervention cuisine pour confection de gâteaux avec une élève du LEP Hôtelier dans le cadre de la réalisation de son chef d'œuvre
- ▲ 13 mars : visite du musée des Beaux-Arts et du musée Savoisien pour la classe de CP de Madame Olivero
- ▲ 11, 20 et le 27 mars : sorties CISALB pour la classe de CE1 de M Billet
- ▲ Du 17 au 21 mars : classe de découvertes des CE1-CE2 de Mme Szymanski et les CE2 de Mme Lacroix à Vermenton dans l'Yonne
- ▲ Depuis le 11 mars : interventions EPS par étudiants de licence en STAPS auprès des CM1 (acrosport) et des CM2 (course d'orientation)
- ▲ Courant mars : ateliers d'écriture pour les CM2 et ateliers artistiques en mai pour les CM1 en lien avec le « festival du premier roman »
- ▲ Interventions musique avec l'intervenante dumiste pour les classes de CP et de CE2, spectacle aux parents en mai
- ▲ Continuité des accueils à la Médiathèque Municipale et interventions auprès de classes de cycle 1 de « Lire et Faire lire »
- ▲ « Rallye Maths » & « Prix des Incorruptibles »

Evénements & activités culturelles ou sportives à venir :

- ⤴ Ateliers autour des « Fromages de Savoie » pour les classes de CP et de CM2
- ⤴ 28 mars : visite de la « Galerie Eurêka » pour les classes de Mmes Blanc et Morin
- ⤴ 31 mars au 15 avril : « cycle patinoire » pour l'ensemble des MS (5 séances)
- ⤴ Jeudi 3 avril : « Soirée Portes Ouvertes » du Collège de Barby pour nos élèves de CM2
- ⤴ « Carnaval de Challes » : vendredi 4 avril malgré les difficultés d'organisation du fait du « Plan Vigipirate »
- ⤴ Mardi 6 mai : visite de la « Cité de Conflans » pour la classe de CM2 de Mme Dupré à l'occasion d'un échange avec leurs correspondants
- ⤴ 13 mai : Exercice PPMS #3 scénario « risques chimiques »
- ⤴ Vendredi 16 mai : visite du « Château de Miolans » pour les classes de CE2-CM1 et CM1
- ⤴ Du 19 au 23 mai : classe découvertes des CM2 aux Houches pour les CM2 de Mme Dupré
- ⤴ Mardi 3 juin : avec le RAM, la crèche, le périscolaire et les classes maternelles mise en place d'une « visite de la ferme »
- ⤴ Sortie des CP de Mme Olivero à « Saint Christophe la Grotte » le 6 juin « Sur les traces de Mandrin »
- ⤴ Du 11 au 13 juin : classe découvertes des CP et CE1 de M Curtillet et Mme Guigue Billet à Aillon le Jeune
- ⤴ Du 19 au 20 juin : classe découvertes des GS au Pontet pour les classes de Mmes Daliès et Collombe
- ⤴ 5^{ème} « Sortie montagne » pour les CM2 en mode printemps-été
- ⤴ « Les Mat' s'éclatent » vendredi 13 juin à Francin pour tous les MS
- ⤴ Spectacle de la « Chorale Inclusive » par les CM1 et des enfants des IME le 19 juin à l'« Espace Bellevarde »
- ⤴ « Projet vélo » en mai-juin jusqu'au lac du Bourget et visite à la piste de Challes avec la Sécurité Routière début juin (Police Municipale)
- ⤴ « Tournoi Rugby » à Montmélian
- ⤴ « Défi Mobilité » des écoliers pour les maternelles la semaine du 19 au 23 mai

ORGANISATION DES LIAISONS INTER-CYCLES

- ⤴ De la crèche à la PS de maternelle : les enfants de 2 ans profiteront d'une matinée avec les personnels de la crèche et certaines assistantes maternelles pour venir visiter le bâtiment de la maternelle et notamment voir les classes de PS. Pareil temps de visite et de rencontre sera proposé aux familles le mardi 24 juin en soirée et une rencontre du Directeur avec la Responsable de la crèche aura lieu pour aider à la constitution des futures classes de PS.
- ⤴ De la GS au CP : de nombreux projets égrainent l'année scolaire entre les enseignants de GS et de CP, tels que la « Fête de la galette » avec réception des CP en maternelle, la réalisation des crêpes avec partage de jeux collectifs lors de la réception des GS en CP, découverte du bâtiment élémentaire sous forme d'une course d'orientation pour les GS guidées par les CP au printemps et enfin, des échanges de classes entre les enseignants avant une récréation commune et un goûter en élémentaire. Pour conclure, les enseignants de CP réunissent en fin d'année scolaire les parents d'enfants de GS avant l'été.
- ⤴ Du CM2 au collège : une visite du Collège de Barby sera organisée en juin avec départ en vélo depuis l'EP de Challes, pour un accueil des futurs 6ème par les professeurs, une visite des bâtiments avec nos anciens élèves avant d'assister à des cours. Les enseignants de Challes partageront un temps avec les futurs profs principaux à la fin juin pour dresser un bilan des différents CM2 et expliquer les profils ou incompatibilités entre élèves. Tous les élèves de CM2 ont déjà reçu la visite de la Principale du collège ainsi que du CPE pour une présentation du CES de Barby.

SUIVI DES EVALUATIONS NATIONALES & PRESENTATION DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ELEVES

M Wouters évoque la passation d'évaluations nationales courant janvier, soit à la moitié d'année pour les CP. C'est à partir de ces évaluations que sont réalisés des bilans qui permettent notamment de proposer des dispositifs complémentaires aux élèves repérés comme étant en difficulté en classe :

1. Les Activités Pédagogiques Complémentaires pour palier à des difficultés pédagogiques, comportementales ou méthodologiques. Elles ne sont pas obligatoires et la fréquence pour les élèves est de 1 à 3 fois par semaine, selon les nécessités, sur quelques semaines ou sur la totalité d'une période.

2. RASED (Psychologue Scolaire et Maître E) : certains enfants peuvent être amenés à rencontrer le psychologue scolaire ou le personnel du réseau, après accord écrit des parents, afin de remédier à des difficultés scolaires plus ancrées.

3. Les Etudes Dirigées peuvent aussi aider les enfants dans la réalisation des devoirs, du CE1 au CM2.

4. Mise en place d'**Equipes Educatives** peut être envisagée quand les besoins des élèves sont trop importants.

DEMANDES DES PARENTS ELUS AU CONSEIL D'ECOLE :

- ⤴ La question de la sécurité liée au portillon déconnecté de l'application du téléphone de la direction est posée mais avec la **connexion à la fibre**, ce problème est résolu depuis mardi 18 mars. Le directeur explique qu'avec un investissement massif réalisé par la Commune en 2025, une énorme remise à plat informatique a eu lieu et la commune vient d'annoncer aux enseignants l'achat de 6 nouveaux vidéoprojecteurs laser, l'installation de 10 tableaux blancs dans les classes élémentaires ainsi que le changement des 10 batteries des ordinateurs des classes. Cela va également permettre de transférer du matériel de projection en maternelle et d'amorcer l'équipement des petites classes qui deviendra probablement plus systématique les prochaines années.
- ⤴ Concernant l'**accueil des enfants de moins de 3 ans à la cantine**, Madame l'Adjointe au Maire revient sur le fait que des solutions de garde peuvent être proposées par le RAM, mais eu égard au taux d'encadrement des moins de 3 ans, à l'agrandissement de l'espace cantine avec le nouveau bâtiment (115 places assises dans la même salle) s'il n'est pas possible de proposer cet accueil aux plus jeunes, il sera par contre possible de mettre en place 2 services de restauration.
- ⤴ Des questions sont posées quant à la **quantité d'aliments donnée à la cantine**, mais Madame Guyot rappelle qu'il y a un distinguo entre la maternelle (où les enfants sont servis à table) et l'élémentaire (où un grammage des portions est proposé à l'aide d'une assiette-témoin, avec très souvent une possibilité de rabe), ce qui permet à chaque enfant de manger à sa faim, d'autant plus que les portions sont calculées dans le respect des besoins nutritionnels.
- ⤴ Des parents élus posent la question de l'avancée de la **renaturation et de la désimperméabilisation de la cour de récréation de la maternelle**. Madame l'Adjointe aux Affaires Scolaires indique au conseil que les travaux vont démarrer le 7 juillet afin qu'à la rentrée de septembre la nouvelle cour de récréation soit fonctionnelle. Elle comptera 25 arbres supplémentaires, un traitement des eaux pluviales spécifique avec la constitution d'une noue, des espaces ombragés plus nombreux, des lieux spécifiques pour développer la pédagogie à l'extérieur et offrir davantage de « coins tranquilles » aux élèves.
- ⤴ Pour finir, un parent élu souhaite rediscuter une nouvelle fois d'une **homogénéisation du départ des enseignants en classe de découvertes**. Monsieur Wouters se permet de revenir sur ce point pourtant mainte fois discuté, en signifiant que la mise en place de tels projets revient uniquement à l'initiative de chacun des enseignants. Dès lors, il est hors de question d'inciter quiconque à partir et le directeur insiste en rappelant qu'« il ne s'agit pas de vacances ou d'un voyage pour le voyage » mais bien de projets qui exigent des travaux en classe en amont et en aval du séjour. Que dans ce cadre, personne ne peut remplacer un professeur qui ne souhaite pas partir. De surcroît, ce débat est d'autant plus stérile que la frange d'enfants laisser sans aucune classe de découvertes sur les 5 années de sa scolarisation en élémentaire est quasi nulle. Le directeur conclue qu'il paraît utopique et inutile d'envisager une répartition des élèves dans les classes selon un critère d'une participation antérieure ou non à une classe de découvertes. Cela ne saurait être un motif de répartition pédagogiquement valable.

La séance est levée à 20h et il est proposé que le prochain Conseil d'Ecole se déroule le mardi 17 juin 2025.

Le Directeur de l'École,
David WOUTERS



La secrétaire de séance,
Aurélien COLLOMBE